

vendre mes livres et codes

Par **TINA**, le **29/11/2023** à **11:11**

je voulais savoir si je pouvais vendre mes livres et codes sur votre site.

Je vous remercie de bien vouloir me donner la procédure à suivre

Cordialement

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/11/2023** à **11:17**

Bonjour

Vous pouvez sans problème poster une annonce sur notre site en créant un sujet dans la section "Manuels de droit et littérature juridique" (il faudra d'abord choisir la catégorie "Autre" au moment de la création de votre sujet puis sélectionner "Manuels de droit et littérature juridique" en sous-catégorie).

Toutefois la transaction ne pourra pas passer par notre site. Si vous trouvez une personne intéressée, il faudra échanger par MP et vous organiser avec elle pour procéder à la vente.

.

Par **TINA**, le **29/11/2023** à **11:20**

Je vous remercie pour votre réponse

excellente journée

Par **Lorella**, le **30/11/2023** à **13:33**

Bonjour,

Vendre des livres sur Juristudiant peut convenir **si la vente se fait ensuite par une remise en mains propres** , donc si la personne intéressée habite près de chez vous.

Sur des sites de vente internet, l'argent est en effet mis sous séquestre dans l'attente de la réception du colis et de la validation par l'acheteur. Malgré tout il y a de l'arnaque.

Alors sans sécurisation du paiement, comme ici, c'est risqué pour un acheteur de ne rien recevoir ou recevoir un colis rempli d'autres choses, sans possibilité de recours.

Vous pouvez aussi mettre votre annonce dans les universités.

Sites de vente internet : Vinted, Le Bon Coin, Rakuten, Amazon, Fnac, Book Village, Gilbert, Momox, La Bourse aux Livres, Kiwibook

Je ne sais pas ce qui est le mieux.